

Adopté le 21 novembre



Centre de services scolaire des Mille-Îles

**Procès-verbal
Conseil d'établissement**

Séance ordinaire du Conseil d'établissement de l'école Arc-en-ciel
tenue le mardi 17 octobre 2022 à 19 h 15

PRÉSENCES :

Membres :	Présent(e)	Absent(e)
Kathleen Demers, parent	X	
Véronique Richard, parent	X	
Oumar Camara, parent	X	
Paula Soto-Rosales, représentante au comité de parents	X	
Marie-Soleil Dobie, parent	X	
Adelene Frissou	X	
Stéphanie Boisvert, parent	X	

Catherine Martin, enseignante	X	
Isabelle Gariépy, enseignante	X	
Christine Vaillancourt, enseignante	X	

Janie Tambosso, technicienne en service de garde	X	
Evelyn Martin, soutien	X	

Josée Brunelle, directrice	X	
Annie Carignan, directrice adjointe	X	

Katty Tremblay, substitut enseignante	X	
Brigitte Dufour, substitut enseignante		
Jennifer Voyer, substitut enseignante		
Olivier Tremblay, substitut parent		

1. Ouverture de la séance et présentation des membres

La rencontre débute à 19 h 15.

Tous les membres se présentent chacun à leur tour.

2. Parole au public

Il n'y a aucun public.

3. Adoption de l'ordre du jour

CE/2223/01

IL EST PROPOSÉ par madame Soto-Rosales d'ADOPTER l'ordre du jour avec l'ajout du point 7.5 Formations du CÉ.

ADOPTÉ

4. Adoption du procès-verbal de la réunion tenue le 7 juin 2022

CE/2223/02

IL EST PROPOSÉ par madame Kathleen Demers d'ADOPTER le procès-verbal du 7 juin 2022.

ADOPTÉ

5. Suivis au procès-verbal

Madame Bunelle mentionne que les supports à vélo ont été déplacés comme prévu en juin.

6. Élections

6.1 Président(e) du CÉ

Madame Soto-Rosales propose Madame Richard
Madame Richard propose Madame Boisvert

Madame Richard indique qu'elle préfère prendre le poste de vice-présidente.
Madame Boisvert accepte le rôle de présidente.

6.2 Vice-Président(e) du CÉ

Madame Richard accepte le rôle de vice-présidente.

7. Fonctionnement du C.É. 2022-2023

7.1 Calendrier des réunions

Les membres discutent des dates pour le calendrier des réunions. Les dates retenues seront les dates suivantes :

Lundi 21 novembre 2022
Lundi 16 janvier 2023
Lundi 20 février 2023
Lundi 3 avril 2023
Lundi 15 mai 2023
Lundi 5 juin 2023

7.2 Règles de régie interne

Les membres discutent des règles de régie interne

CE/2223/03

IL EST PROPOSÉ PAR madame Marie-Soleil Dobie d'ADOPTER les règles de régie interne avec les corrections demandées.

ADOPTÉ

7.3 Budget du CÉ

Madame Brunelle mentionne que le budget de fonctionnement du Conseil d'établissement est à 775 \$ pour l'année scolaire 2022-2023.

7.4 Formulaire de dénonciation d'intérêts

Madame Brunelle distribue les formulaires afin que les membres puissent les compléter.

7.5 Formations du Conseil d'établissement

Madame Boisvert explique l'obligation des membres de suivre les formations. Il y a 7 capsules à visualiser donc environ 27 minutes.

Les membres décident de visionner 2 capsules à chaque réunion.

8. Consultations

8.1 Cadre d'organisation scolaire 2023-2026

Les membres regardent et discutent des documents pour la consultation. La grille-réponse est complétée et sera envoyée au CSSMÎ.

8.2 Politique relative à l'admission, à l'inscription et à la répartition des élèves dans nos établissements (OS-01)

Les membres regardent et discutent des documents pour la consultation. La grille-réponse est complétée et sera envoyée au CSSMÎ.

9. Activités éducatives

Madame Christine Vaillancourt présente la sortie des 4^e année qui aura lieu au théâtre du Collège Lionel-Groulx avec le thème « la magie de la chimie ».

CE/2223/04

IL EST PROPOSÉ par madame Stéphanie Boisvert d'APPROUVER la sortie des élèves de 4^e année au Collège Lionel-Groulx et celle des élèves des élèves de 2 année au Parc d'Oka.

APPROUVÉ

10. Nouvelle tarification du SDG

Janie Tambosso explique le calcul qui est fait pour la nouvelle tarification pour un élève sporadique au SDG.

ATTENDU que le 15 juin 2022, le ministre de l'Éducation a édicté le Règlement modifiant le Règlement sur les services de garde, lequel apporte des modifications au nombre de périodes de fréquentation du service de garde pour un élève inscrit de façon sporadique ainsi qu'aux contributions financières pouvant être facturées aux parents;

ATTENDU que les modifications au Règlement sur les services de garde viennent préciser que les élèves inscrits au service de garde **pour une période**, pendant une journée du calendrier scolaire consacrée aux services éducatifs, sont maintenant considérés comme des élèves à **fréquentation sporadique** pour qui la contribution financière ne peut excéder le montant obtenu en multipliant 3,00 \$ par le nombre d'heures total de cette période;

ATTENDU les principes énoncés à la Politique sur les contributions financières qui peuvent être assumées par les parents (SEJ-08)

CE/2223/05

IL EST PROPOSÉ par madame Marie-Soleil Dobie d'APPROUVER la tarification pour la période **d'avant la classe** (matin) et la période **d'après la classe** (après-midi) facturée aux parents pour les élèves fréquentant le service de garde de façon sporadique pour l'année scolaire 2022-2023, dont le détail est déposé en annexe du procès-verbal pour en faire partie intégrante.

APPROUVÉ

Madame Janie Tambosso explique aux membres les frais chargés aux parents lors des journées pédagogiques qui ont lieu à l'école.

CE/2223/06

IL EST PROPOSÉ par Kathleen Demers d'APPROUVER les coûts pour les journées pédagogiques de 22-23.

APPROUVÉ

11. Information

Mot de la présidente

Madame Boisvert tient à dire sa gratitude pour la rentrée scolaire. Elle mentionne qu'elle est heureuse d'être au CÉ.

Mot de la représentante de parents

Madame Soto-Rosales fait part des sujets qui ont été discutés lors de la dernière rencontre du Comité de parents.

Mot du service de garde et soutien

Janie mentionne que le début d'année a très bien commencé et il y avait tout le personnel requis pour accueillir les élèves.

Madame Evelyn fait part que le sentiment d'appartenance est présent chez les élèves. De plus, elle indique qu'il y a une belle équipe de TES cette année.

Mot des enseignantes

Madame Catherine mentionne qu'il a été très agréable de voir les élèves faire la danse du début d'année. Elle informe les membres qu'il y aura un conseil d'élèves qui sera mis en place sous peu donc en ce moment, les élèves doivent faire leur mise en candidature.

Madame Katty Tremblay mentionne que les élèves de 2^e année iront au Parc d'Oka. Les élèves de 1^{re} et 2^e année commenceront le cours des échecs cette année. De plus, un budget a été donné afin d'engager une retraitée de l'école pour faire de l'aide pédagogique auprès des élèves du 1^{er} cycle.

Mots des professionnels

Aucun professionnel cette année

Mot de la direction

Madame Brunelle mentionne que les systèmes d'émulation fonctionnent très bien en ce moment. Elle mentionne également sa fierté puisque le personnel se mobilise énormément. En terminant, elle indique que la journée du cross-country s'est très bien déroulée et que nous avons vécu la pratique d'incendie.

Allocations ministérielles

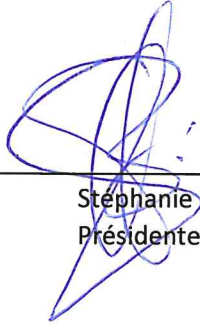
Madame Josée Brunelle fait un résumé des mesures ministérielles ainsi que la ventilation des mesures qui touche l'embauche du personnel.

12. Autres sujets

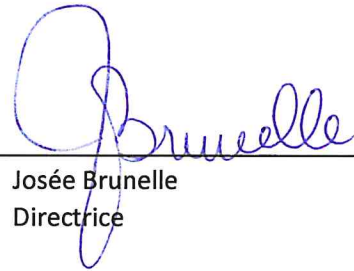
Il n'y a pas d'autres sujets.

13. Levée de la séance

La levée de la séance est faite à 21 h 10.



Stéphanie Boisvert
Présidente



Josée Brunelle
Directrice